Extrait du site UGTG.org

url :Â http://ugtg.org/spip.php?article2286

Elections TPE : comment voter ?

- ELECTIONS TPE -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : vendredi 6 janvier 2017

Mis Ã jour le : jeudi 5 janvier 2017

UGTG.org

Entre le 30 dÃ©cembre 2016 et le 20 Janvier 2017, nous tâEuros"invitons Ã VOTER UGTG :
ï'¨
- Soit sur Internet (jusquâEuros"au 13 janvier Ã 14 heures) : Se CONNECTER sur le site **http://www.election-tpe.travail.gouv.fr/**, avec ton code Ã©lecteur personnalisÃ© et ton code confidentiel que tu auras reÃ§u par courrier. Il suffit de suivre les instructions ;

- Soit par voie postale : DETACHER le bulletin de vote et NOIRCIR entiÃ¨rement la case sous le logo UGTG sur la liste reÃ§ue. Mettre le bulletin dans lâEuros"enveloppe T de retour prÃ©-remplie et poster sans affranchissement. CâEuros"est gratuit. Faire tout cela le plus tÃ´t possible en raison des dÃ©lais dâEuros"acheminement.

TravayÃ¨ Bannzil de GUADELOUPE (Basse-Terre, Grande-Terre, Marie-Galante, Terre de Haut, Terre de Bas et DÃ©sirade), de SAINT-BARTHELEMY et de SAINT-MARTIN, UGTG ka diâEuros"w BYENBONJOU Ã© BON LANNÃ0 2017 !
Du 30 DÃ©cembre 2016 au 20 Janvier 2017, une Ã©lection est organisÃ©e pour les salariÃ©s des TrÃ¨s Petites Entreprises (moins de 11 salariÃ©s), les Apprentis et les EmployÃ©s Ã domicile. Cette Ã©lection est communÃ©ment appelÃ©e : ELECTIONS TPE (TrÃ¨s Petites Entreprises). Ce scrutin Ã©tait initialement prÃ©vu du 28 novembre au 12 dÃ©cembre 2016.

POU KI BITEN ? POURQUOI CETTE ELECTION ?

Ce scrutin permettra de dÃ©signer :

[-] les syndicats de salariÃ©s qui nÃ©gocieront, avec les syndicats patronaux, les accords de branche, les conventions collectives qui dÃ©finissent les salaires, la formation, les congÃ©s, etcâEuros¦. ;

[-] les syndicats qui siÃ©geront au Conseil des PrudâEuros"hommes ;

[-] les syndicats chargÃ©s de dÃ©fendre tes droits au sein de la Commission Paritaire RÃ©gionale Interprofessionnelle des salariÃ©es des TPE et employÃ©s familiaux.

Tu as reÃ§u ton matÃ©riel de vote accompagnÃ© dâEuros"une liste de syndicats candidats et leur profession de foi. VÃ©rifie que tu as bien reÃ§u les documents de lâEuros"UGTG. Pour tous renseignements, nâEuros"hÃ©sites pas Ã nos contacter au 0590831007.

Entre le 30 dÃ©cembre 2016 et le 20 Janvier 2017, nous tâEuros"invitons Ã VOTER UGTG :
ï'¨
- **Soit sur Internet (jusquâEuros"au 13 janvier Ã 14 heures) : Se CONNECTER sur le site** **http://www.election-tpe.travail.gouv.fr/**, avec ton code Ã©lecteur personnalisÃ© et ton code confidentiel que tu auras reÃ§u par courrier. Il suffit de suivre les instructions ;

- Soit par voie postale : DETACHER le bulletin de vote et NOIRCIR entiÃ¨rement la case sous le logo UGTG sur la

liste reÃ§ue. Mettre le bulletin dans lâEuros"enveloppe T de retour prÃ©-remplie et poster sans affranchissement. CâEuros"est gratuit. Faire tout cela le plus tÃ´t possible en raison des dÃ©lais dâEuros"acheminement.

VOTER UGTG :

[-] CâEuros"est nous faire confiance pour te reprÃ©senter dans les Commissions Paritaires RÃ©gionales Interprofessionnelles.

[-] CâEuros"est nous donner les moyens de lutter contre la prÃ©caritÃ©, le temps partiel subi, la flexibilitÃ©, les bas salaires, les discriminations, le harcÃ¨lement, le mÃ©pris et lâEuros"arrogance patronale.

[-] CâEuros"est nous donner les moyens de lutter pour lâEuros"emploi, pour une meilleure couverture sociale, pour lâEuros"Ã©volution des carriÃ¨res, pour lâEuros"amÃ©lioration des conditions de vie.

POU TRAVAYÃÆ GANNYÃ0 PLIS DWA, PIPLIS RÃÆSPÃÆ

VOTÃ0 UGTG âEuros" FÃ'S A TRAVAYÃÆ ! ! !

Creative Commons by-nc-nd 2.0 - UGTG.org - la RÃ©daction